

Le jeûne dans la foi bahá'íe

Le sens de la loi de Dieu

Le jeûne étant une des lois de Dieu, il est important de considérer le sens de la loi Dieu selon les écrits de Bahá'u'lláh.

Le premier devoir que Dieu a prescrit à ses serviteurs est de reconnaître celui qui est l'Aurore de sa révélation, la Fontaine de ses lois, et qui représente la Divinité, à la fois dans le royaume de sa cause et dans le monde de la création. Quiconque accomplit ce devoir a atteint au bien souverain [...]. A tous ceux qui atteignent ce rang le plus sublime, cette cime de gloire transcendante, il convient d'observer chaque ordonnance de celui qui est le Désir du monde. Ces devoirs jumeaux sont inséparables.

(Bahá'u'lláh)

Ne croyez pas que Nous vous avons révélé un simple code de lois.

(Bahá'u'lláh)

ô vous, peuples du monde ! Sachez avec certitude que mes commandements sont les lampes de mon affectueuse providence parmi mes serviteurs, les clés de ma miséricorde pour mes créatures.

(Bahá'u'lláh)

Deux parties de la loi divine

La loi de Dieu comprend deux parties : l'une, fondamentale, est spirituelle; c'est-à-dire a trait aux vertus spirituelles et aux qualités divines, et n'a ni changement ni modification [...] Jamais elle ne sera abrogée, car c'est la vérité spirituelle, non matérielle : c'est la foi, le savoir, la certitude, la justice, la piété, la droiture, la confiance méritée, l'amour de Dieu, la bienveillance, la générosité pour les pauvres, la protection des opprimés, les dons aux malheureux, la main tendue à ceux qui sont tombés, la pureté, le détachement, l'humilité, la douceur, la patience, la constance. Ces qualités divines, ces commandements éternels ne seront jamais abrogés mais dureront et seront établis pour l'éternité.[...]

La seconde partie de la loi de Dieu a trait au monde matériel, et comprend le jeûne, la prière, les exercices du culte, le mariage, le divorce, [...], cette partie de la loi de Dieu qui a trait aux choses matérielles, est modifiée et transformée dans chaque cycle prophétique, et peut être abrogée.

(d'après 'Abdu'l-Baha, Les leçons de St-Jean d'Acre)

La loi du jeûne

Nous vous avons ordonné de prier et de jeûner dès le début de la maturité. C'est un ordre de Dieu, votre Seigneur et le Seigneur de vos ancêtres.

(Bahá'u'lláh)

Dis : ô peuples du monde, Nous vous avons prescrit de jeûner durant une brève période

(Bahá'u'lláh)

Le rang du jeûne.

Le jeûne occupe un rang sublime dans la révélation bahá'íe. Le jeûne et la prière obligatoire constituent les deux piliers qui soutiennent la loi révélée de Dieu.

Le jeûne et la prière prescrite sont les ailes de la vie humaine. Heureux qui s'élève, grâce à eux, jusqu'au ciel de l'amour de Dieu, le Seigneur de tous les mondes.

(Bahá'u'lláh)

Soyez fermement attachés à la prière prescrite et au jeûne. La religion de Dieu est comme le ciel ; le jeûne en est le soleil et la prière prescrite, la lune. En vérité, ce sont les piliers de la religion

(Bahá'u'lláh)

Pourquoi jeûne-t-on ?

Bahá'u'lláh affirme qu'il a révélé les lois de la prière obligatoire et du jeûne, afin que les croyants puissent, à travers elles, se rapprocher de Dieu.

*Observez mes commandements **pour l'amour de ma beauté.***

(Bahá'u'lláh)

*Béni est celui qui jeûne **uniquement par amour pour Toi et dans un détachement absolu de tout ce qui n'est pas Toi.***

(Bahá'u'lláh)

*Permits, ô mon Seigneur, que le feu de ton amour, et la chaleur produite par le jeûne que Tu as prescrit **les enflamment en ta Cause et les incitent à Te mentionner et à chanter tes louanges.***

(Bahá'u'lláh)

*[...] celui qui jeûne **pour l'amour de toi et pour ton bon plaisir et non pour l'exaltation de son moi, ni par désir, ni par crainte de ta colère [...]***

(Bahá'u'lláh)

*Heureux qui, par la chaleur que produit le jeûne, **accroît son amour et se lève, joyeux et rayonnant, pour accomplir des actes nobles.***

(Bahá'u'lláh)

Quel est le sens du jeûne ?

Toutes louanges à Dieu qui a révélé la loi de la prière prescrite comme un rappel pour ses serviteurs, et leur a enjoint de jeûner afin que les nantis prennent conscience des malheurs et des souffrances des destitués.

(Bahá'u'lláh)

[...] ce jeûne matériel est un signe extérieur du jeûne spirituel, un symbole de retenue, d'abstention de tous les désirs du moi qui acquiert, ainsi, les caractéristiques de l'esprit, est emporté par les brises célestes, et brûle de l'amour divin.

(Abdu'l-Baha)

C'est essentiellement une période de méditation et de prière, de récupération spirituelle, pendant laquelle le croyant doit essayer de faire les réajustements nécessaires dans sa vie intérieure, et de rafraîchir et revigorer les forces spirituelles latentes en son âme. Par conséquent, ses significations et ses buts sont essentiellement d'un caractère spirituel. Le jeûne est un symbole et un rappel de l'abstinence des désirs égoïstes et charnels.

(Shoghi Effendi)

Ce jeûne physique est un symbole du jeûne spirituel. Ce jeûne permet de nettoyer l'âme des désirs égoïstes, d'acquérir des attributs spirituels, d'attirer les brises du Très-Miséricordieux et d'attiser le feu de l'amour divin.

(Abdu'l-Baha)

Comment se pratique le jeûne bahá'í ?

La période du jeûne de 19 jours, pendant le mois de 'Alá' (Elévation), le dernier mois du calendrier bahá'í, généralement du 2 au 20 mars

Les croyants s'abstiennent de nourriture et de boisson, du lever au coucher du soleil.

Le jeûne est obligatoire pour les hommes et les femmes à partir de l'âge de la maturité, qui est fixé à quinze ans.

Sont dispensés du jeûne :

- a) Les voyageurs :
- b) Ceux qui sont malades.
- c) Ceux qui ont plus de soixante-dix ans.
- d) Les femmes enceintes.
- e) Les femmes qui allaitent.
- f) Les femmes pendant leurs menstruations
- g) Ceux qui se livrent à des travaux lourds.

Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites, qui se rendent le visage tout défait, pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous le dis en vérité, ils reçoivent leur récompense.

Mais quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, afin de ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est là dans le lieu secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

(Jésus Christ)

Le jeûne commence immédiatement après la fin des jours intercalaires (période d'hospitalité, de générosité, de joie, d'allégresse et de louange). La fin du jeûne coïncide avec la fête du renouveau, le Nouvel An bahá'í, qui est fixé à l'équinoxe du printemps.

Comment est rythmée la journée pendant le jeûne ?

La louange matinale

O Dieu de miséricorde, toi de qui la puissance pénètre toutes choses créées, tu vois tes serviteurs, tes esclaves, observer durant le jour, selon le bon plaisir de ta volonté, le jeûne que tu leur as prescrit, et se lever dès l'aurore pour prononcer ton nom et célébrer ta louange, dans l'espoir qu'ils obtiendront ainsi leur part des bonnes choses amassées dans les coffres de ta grâce et de ta bonté.

(Bahá'u'lláh)

La méditation au cours de la journée

Il est en effet très heureux d'apprendre que le livre "Prières et Méditation" de Bahá'u'lláh est publié à temps afin de permettre aux amis de le lire pendant le jeûne, et il a grand espoir que la lecture d'un tel précieux volume aidera, plus que toute autre publication, à approfondir l'esprit de dévotion et de foi des amis, et ainsi ils seront remplis de tout le pouvoir spirituel dont ils ont besoin pour la réalisation de leurs importants devoirs envers la cause.

(Shoghi Effendi)

La rupture du jeûne le soir en louant Dieu, sollicitant son acceptation

Loué sois-tu, ô Seigneur mon Dieu ! Nous avons observé le jeûne selon ton commandement et nous le brisons maintenant grâce à ton amour et à ton bon plaisir. Ô mon Dieu ! daigne accepter les actes que nous accomplissons en ton chemin pour le seul amour de ta beauté, nos visages tournés vers ta cause, libres de tout sauf de toi, accorde-nous ton pardon ainsi qu'à nos pères [...]

(Bahá'u'lláh)

N'est-ce pas trop difficile de jeûner ?

"Il est souvent difficile de faire les choses parce qu'elles sont très différentes de ce que nous avons l'habitude de faire, et non parce que la chose est particulièrement difficile en elle-même. Pour vous, et en fait, pour la plupart des bahá'ís qui acceptent, de nos jours, cette foi glorieuse, alors qu'ils sont adultes, certaines ordonnances, comme le jeûne ou la prière journalière, sont sans doute difficiles à comprendre et à observer au début. Mais, nous devons toujours penser que ces choses sont données à tous les hommes pour les mille ans à venir. Pour les enfants bahá'ís, qui les voient pratiquées à la maison, elles paraîtront aussi naturelles et nécessaires qu'aller à l'église le dimanche l'a été pour les pieuses générations de chrétiens. Bahá'u'lláh ne nous aurait pas donné ces choses si elles n'étaient pas d'un grand bénéfice pour nous et, comme les enfants qui sont assez sensés pour comprendre que leur père est sage et fait ce qui est bon pour eux, nous devons accepter d'obéir à ses ordonnances même si au premier abord, nous n'en ressentons pas la nécessité. Quand nous nous y conformerons, nous réussirons à voir graduellement les bénéfices qu'elles confèrent."

(Shoghi Effendi)

Quelle est l'attitude vis-à-vis de ceux qui jeûnent ou qui ne jeûnent pas ?

Cette loi fait partie de ces obligations spirituelles qui incombent à l'âme individuelle et dont l'observance, responsabilité directe de chaque croyant envers Dieu, n'est pas sujette à sanction de la part de ses institutions en ce monde.

De plus, nul ne sait comment Dieu lui-même jugera la sincérité du croyant et la validité de son jeûne qui, comme toutes choses, est soumis à la volonté et à l'acceptation de Dieu.

Puisque Tu les as parés, ô mon Seigneur, de l'ornement du jeûne ordonné par Toi, pare-les aussi, par ta grâce et ta généreuse faveur, de l'ornement de ton approbation, car les actions des hommes dépendent toutes de ton bon plaisir et sont conditionnées par ton commandement.

Si Tu considérais un homme qui a rompu le jeûne comme s'il l'avait observé, un tel homme parmi les autres devrait être reconnu comme s'il avait éternellement jeûné.

Et si Tu décrétais que celui qui a observé le Jeûne l'a rompu, ce dernier serait rangé parmi ceux qui sont responsables d'avoir souillé de poussière la Robe de ta révélation, et qui ont été écartés loin des eaux cristallines de cette fontaine de vie. [...]

Révèle à tes serviteurs ce rang qui est le tien, ô mon Dieu; qu'ils puissent concevoir que l'excellence de toutes choses dépend de ton ordre et de ta parole, que la vertu de toute action est sanctionnée par ta permission et le bon plaisir de ta volonté ; permets qu'ils puissent reconnaître que les rênes des actions humaines sont sous l'emprise de ton assentiment et de ton commandement.

(Bahá'u'lláh)